

Compte rendu de la réunion des membres de la Commission Championnat

Coupe du 16-05-2019 à MOYEN.

page 1

Présents : ANGELINI M. - ANTOINE Ch. - EVERLING A. - MACHUROT J.P. - TITECA B.-
TOUBON .P - TURCHI J.M.

1. Play-off de division 1.

Suite au sondage effectué parmi les clubs de Division 1 concernant leurs avis sur les play-off le résultat négatif de la majorité des clubs n'offre d'autre possibilité aux membres de la CCC, que de supprimer le système pour la prochaine saison. L'avenir nous permettra peut-être; soit de reprendre cette finalité modifiée éventuellement si une majorité de clubs le souhaitent, soit de trouver un autre modèle attractif qui serait préféré par les clubs.

2. Compétition inter-équipes.

- a) Les propositions de dates des rencontres des championnats inter-équipes et de la coupe pour la prochaine saison 2019-2020 seront disponibles dans le prochain mensuel n° 362 de mai ainsi que sur le site de la fédération et sur Facebook.
- b) La démission du club 253 Musson B.C.L'Union a contraint les membres de la commission à faire monter le deuxième classé de la Division 3, à savoir le club de Sainte Marie Pic Pic André (134) en division 2 pour équilibrer ces 2 divisions qui ne seront toutes deux composées que de 7 équipes, dans l'état actuel de la rentrée des ré-affiliations.

3. Coupe.

La finale de la Coupe du 24 mai à Valansart sera arbitrée par MM. ANGELINI Marco et ANTOINE Christophe.

4. Championnat en Triplettes.

Le document " Proposition de participation aux compétitions 1.15 M organisées par la FQAGFB pour des locaux non affilié " que le trésorier général a préparé est modifié par les membres de la commission. Il sera mis à jour par le secrétariat général et mis à disposition des membres du C.A. qui seraient intéressés de contacter un local disposé éventuellement à adhérer au projet. Certains locaux déjà contactés seront visités par le président, trésorier et secrétaire généraux pour leur présenter les termes du document et obtenir leur adhésion sous les meilleurs délais. Toute personne ayant connaissance d'un local susceptible d'être intéressé, peut en aviser un membre du C.A. afin que ce dernier fasse suivre l'information et éventuellement participer à la réunion avec le tenancier du local.

5. Divers.

La prochaine réunion des membres de la CCC est programmée au jeudi 04/07/19.

Le secrétaire général,

TITECA Bernard.

